

Décision

Générale

colonial

Décision n° 46-330-1924 Mutation.

n° 46-330-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 mai 1924

Numéro JO
n° 330 du 31/05/1924

Date du numéro
31 mai 1924

TEXTE INTÉGRAL

le garde principal Guezennec, prendra, jusqu'à l'arrivée de l'inspecteur Rossat, le commandement de la Garde indigène.